

Énergie Saguenay

Projet de construction d'un complexe de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay

Mémoire présenté au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Par

Pierre Dostie, citoyen de la ville de Saguenay

21 octobre 2020

Au président de la commission, M. Denis Bergeron,
Au commissaire, M. Laurent Pilotto,

Travailleur social, directeur de programme dans le réseau de la santé et des services sociaux à la retraite, chargé de cours en travail social à l'UQAC, père et grand-père de quatre enfants et 7 petits-enfants à qui je veux que nous laissions un environnement viable.

Je suis préoccupé par le projet de la compagnie GNL-Québec parce que :

L'urgence d'agir

- Le climat se réchauffe plus vite que ce que l'on appréhendait (dernier rapport du GIEC)¹.
- Les accords de Paris ne sont même plus à la hauteur. Cherchant à limiter l'augmentation de la température moyenne de 1,5 à 2 degrés d'ici 2100, on prévoit déjà que celle-ci aura augmenté de 3 degrés au moins. Les États avaient pris des engagements qui pour la plupart n'atteindront pas leurs cibles, lesquelles étaient déjà, il faut le dire, en deçà des objectifs de l'accord, et sans être contraignantes au surplus.
- Un coup de barre urgent doit être donné par tous d'ici 10 ans pour éviter le point de bascule. Selon le GIEC, il faudrait réduire les émissions mondiales de 45% d'ici 2030 par rapport au niveau de 2010, mais aussi ramener les émissions à zéro d'ici 2050. Cela implique de nombreux secteurs d'activité, au premier chef les énergies fossiles, incluant le méthane, dont les réserves actuelles sont largement suffisantes pour répondre aux besoins de la transition sans en poursuivre l'exploitation.
- Il ne serait plus minuit moins une, mais plutôt minuit et cinq, selon Diego Creimer, de la fondation David Suzuki.²
- Le nouveau Plan vert du gouvernement du Québec est jugé complètement insuffisant selon Normand Mousseau, une autorité en la matière³.

¹ <https://www.ledevoir.com/societe/environnement/587527/les-bouleversements-climatiques-menacent-de-rendre-le-monde-meconnaissable>.

² Peut-on éviter le pire en matière de climat ?
<https://www.ledevoir.com/societe/environnement/568355/climat-ca-va-mal-que-ca-va-mal>

³ Nouveau Plan vert du Québec : « Complètement insuffisant ».
<https://plus.lapresse.ca/screens/bf8959f5-c88a-45ae-a323->

- Nous fonçons donc directement sur le mur.

Une région fracturée

- Dans ce contexte d'urgence climatique ressentie par une grande partie de la population, ce projet exacerbe les tensions locales et régionales, au sein de la population, dont une partie reste fortement attachée et dépendante de l'industrie traditionnelle extractiviste au service des intérêts étrangers. Le développement économique de la région est précaire et la perspective des emplois, sans égards à leur nature ou leur provenance, est tentante, divisant la population et ses élus, au moment où l'on devrait se rallier autour d'un modèle de transition socioécologique du 21^e siècle. Ces tensions sont palpables, alors que certains sont victimes de vandalisme sur leur propriété ou d'intense violence verbale sur les réseaux sociaux. Ici même au premier jour de la première partie de l'audience publique du BAPE, on a pu assister à une manifestation d'intimidation d'une rare intensité de la part d'une centaine de manifestants pro-GNL envers quelques opposants venus faire une installation humoristique devant l'entrée.

Impacts psychosociaux

- Je tiens à rappeler que les impacts psychosociaux de ce projet n'ont pas été évalués comme demandé au promoteur et à votre commission. Je suis d'avis que notre région aura de grandes difficultés à surmonter cette division et à se remobiliser ensemble (les élus comme la société civile), comme elle l'avait toujours fait jusqu'à l'abolition des CRCD⁴ par le gouvernement Couillard. Plus que jamais, en ce contexte de pandémie propice à la remise en question du modèle économique responsable en grande partie de la crise climatique, la mobilisation et la concertation de toutes les forces régionales sont nécessaires autour du nouveau paradigme de la transition socioécologique.

Ce projet a un impact sur l'environnement et la qualité de vie parce que :

Espèces menacées

[a02a4a504392_7C_0.html?utm_content=ulink&utm_source=lpp&utm_medium=referral&utm_campaign%E2%80%A6](https://www.leguotidien.com/opinions/editoriaux/spectateurs-de-notre-destin-9443026487612e1c78d76c5d3561d477)

⁴ Spectateurs de notre destin. <https://www.leguotidien.com/opinions/editoriaux/spectateurs-de-notre-destin-9443026487612e1c78d76c5d3561d477>

- L'impact prévisible sur la survie du béluga, déjà espèce menacée, accélérera la perte de la biodiversité (moins de 60% en 50 ans), ce qui constitue une menace pour la survie de l'humanité elle-même. Des scientifiques ont réclamé un moratoire⁵ afin de mieux documenter les possibilités de cohabitation des activités de navigation avec les espèces fauniques menacées. Autrement, ce qui sera documenté, ce seront les impacts, probablement irréversibles, de la navigation.

Emplois vs impacts

- Les emplois que fait miroiter le promoteur durant la construction et pour l'entretien de son usine dont la durée de vie prévue est de 25 ans ne font pas le poids comparativement aux dommages environnementaux et sociaux appréhendés. D'autant que l'avenir du développement économique et social est davantage dans la prise en charge et l'autonomie, sinon l'autosuffisance du moins partielle des régions, surtout en matière agroalimentaire et de services, ce qui est largement suffisant pour créer des emplois pour la main-d'œuvre disponible.

Ce projet n'est pas acceptable parce que :

Moratoire sur l'extraction

- Il est en complète contradiction avec le moratoire du gouvernement du Québec sur l'exploitation du pétrole ou du gaz par la fracturation hydraulique. Exporter le même produit, bien qu'il provienne d'une autre province, revient à pelleter la neige dans la cour du voisin. Sans compter les risques que représentent les puits qui auront été fermés après leur courte vie (plus ou moins 2 ans) pour la santé de la population et pour la nappe phréatique⁶.

L'énergie propre fossilisée

- L'énergie hydroélectrique qui sera requise par l'usine de liquéfaction (550 MW), qui correspond à ce que consomme une aluminerie, serait mieux utilisée dans le cadre d'une véritable politique d'électrification des transports, surtout de transport en commun. Et pourquoi pas une usine de fabrication de véhicules de transport en commun électrique ? Ce qui, en passant créerait davantage d'emplois, permanents et bien payés. Au lieu de cela, cette électricité servira à

⁵ <https://www.ledevoir.com/societe/environnement/585216/trafic-maritime-sur-le-saguenay-des-chercheurs-reclament-un-moratoire>

⁶ <https://www.lequotidien.com/actualites/11-des-puits-fermes-de-gaz-de-schiste-fuient-selon-une-etude-de-luqac-9ca97c88bbce0b450301dbf07d344738>
<https://www.lapresse.ca/environnement/dossiers/gaz-de-schiste/201101/17/01-4360735-emanations-de-gaz-de-schiste-11-puits-presentent-un-risque.php>

liquéfier du gaz de fracturation destiné, dans le meilleur des cas, à ne pas contribuer, sinon probablement, à contrer la lutte au changement climatique. L'énergie propre devrait servir à remplacer les combustibles fossiles dans le but de réduire notre dépendance à celles-ci⁷, et ainsi améliorer notre balance commerciale déficitaire dont la moitié est causée par notre importation de combustibles fossiles⁸.

Énergie de transition ou de régression ?

- Le projet aura, sur l'ensemble de son cycle de vie, des conséquences désastreuses en matière de GES. Il va à l'encontre de tous les avis scientifiques.⁹
- Le promoteur lui-même, dans l'étude qu'il a commandée au CIRAIQ, ne peut nier que son projet générera entre 46 et 72 millions de tonnes de CO₂, soit l'équivalent de 60% à 100% des émissions de GES du Québec ou de 10M à 16M de voitures à essence chaque année. Les auteurs de l'étude nous mettent en garde contre les limites de leurs résultats, qui ne permettent pas d'affirmer à ce stade-ci qu'il contribuera à la lutte aux changements climatiques. Sans compter que l'étude ignore les émissions en amont (fuite des puits longtemps après leur durée de vie) et durant le transport océanique.
- Le promoteur n'a pas démontré la carboneutralité de son usine ni que son méthane (encore plus nocif à cause du procédé de fracturation hydraulique) remplacera effectivement le charbon. Certains spécialistes affirment même que l'augmentation de l'offre de méthane pourrait contribuer à ralentir la progression des énergies renouvelables¹⁰.

Viabilité questionnée

⁷ <https://www.lesoleil.com/opinions/point-de-vue/le-gaz-naturel-nest-pas-une-energie-de-transition-pour-le-quebec-9721e3d3e2139c2e87193063cc58b4dc>

⁸ <https://journalmetro.com/actualites/economie/583271/le-petrole-plombe-de-plus-en-plus-le-deficit-commercial-du-quebec/>

⁹ Le projet GNL doit être rejeté. <https://www.ledevoir.com/opinion/libre-opinion/555880/le-projet-gnl-quebec-doit-etre-rejete>

127 signataires à l'UQAC contre GNL Québec <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1497712/environnement-gaz-naturel-grands-projets>

40 économistes sonnent l'alarme contre GNL Québec <https://www.lapresse.ca/actualites/2019-10-15/40-economistes-sonnent-l-alarme-contre-gnl-quebec>

Énergie Saguenay-Gazoduq : nuisible à la santé publique <https://www.lapresse.ca/debats/opinions/2020-03-05/energie-saguenay-gazoduq-nuisible-a-la-sante-publique>

¹⁰ <https://www.ledevoir.com/opinion/idees/547804/le-non-sens-d-utiliser-le-gaz-naturel-comme-energie-de-transition-au-quebec>
<https://policyoptions.irpp.org/fr/magazines/may-2019/lincoherence-du-projet-quebecois-d-exporter-du-gaz-naturel/>

- Au moment où des investisseurs délaissent de plus en plus les énergies fossiles, incluant le méthane, et à plus forte raison s'il provient de la fracturation, on peut raisonnablement se demander si même sur le plan économique, ce projet est viable. De plus, si l'on considère le bas prix actuel du méthane, se pourrait-il que le projet n'atteigne jamais sa rentabilité au cours de sa durée de vie prévue soit 25 ans ? Il serait à plus forte raison complètement inacceptable d'engouffrer des fonds publics dans le projet, comme certains appréhendent que ce soit le cas¹¹.

Le rôle du BAPE face au déni de l'évidence

- Nous vivons collectivement dans un profond déni de l'urgence climatique. Le déni est une phase normale dans le processus d'acceptation. Mais nous savons que tôt ou tard, il nous faudra voir la réalité en face et plus nous retardons à reconnaître les faits, plus le choc sera grand et moins nous serons en mesure de renverser la vapeur. Les consultations doivent permettre aux citoyens, par l'entremise du BAPE, de sonner l'alarme auprès du Gouvernement en ce qui a trait à l'urgence d'agir en matière de lutte au changement climatique.
- Les limites de juridiction ne doivent pas occulter la lucidité politique et morale dont votre commission ne peut faire l'économie. C'est trop facile de ne calculer que les GES sur notre territoire tout en pelletant ceux-ci ailleurs en les exportant. Ailleurs, c'est chez nous dans le village global qui est celui de l'humanité menacée. C'est trop facile de dire que « si on ne fait pas le projet, d'autres le feront ». Les autres aussi font partie du même village global.
- Faire le jeu du promoteur qui morcelle son projet, ignorer que ce qui coulera dans le pipeline, sera liquéfié dans l'usine à l'aide d'une énergie propre ainsi gaspillée, et qui traversera le fjord en méthanier, avec les risques que l'on sait pour la sécurité de la population et pour la survie des espèces menacées, et qui sera éventuellement brûlé, que ce soit en sus ou en lieu et place du charbon, mais au final en générant probablement tout autant, sinon plus de GES¹², ignorer que ce produit, c'est du méthane extrait par la fracturation hydraulique, ce que nous refusons de produire au Québec à cause des risques environnementaux, cela revient à du déni, à nier l'évidence¹³.

¹¹ <https://www.lapresse.ca/debats/opinions/2020-02-26/projet-gnl-quebec-une-industrie-dependante-des-fonds-publics>

¹² <https://policyoptions.irpp.org/fr/magazines/may-2019/incoherence-du-projet-quebecois-dexporter-du-gaz-naturel/>

¹³ Le déni de l'évidence. Mes Aïeux

https://www.youtube.com/watch?v=EXSh34OP_CU&fbclid=IwAR3wdB8FQeBxtlOxppt94_tZW9S470H8mHVrp06fFQE_PikapNPYtXvg2UE

Les conséquences du réchauffement sont déjà observables (sécheresse, inondation, écarts de température, déforestation, etc.) et ce n'est que le début. Ne répétons pas l'erreur d'ignorer les alertes données depuis 10 ans par la santé publique, avec le résultat que l'on connaît dans la gestion de la pandémie.

Les perturbations causées par la COVID-19 ne sont rien à côté de ce qui nous attend. Alors, à quoi servira donc un job dans une usine de liquéfaction, dans un pays en état d'urgence permanente ?

Nos enfants, et nos petits-enfants méritent mieux que ça. Demandons-le-leur pour voir...